



Municipalité de  
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

# CAMP DE JOUR

The background of the central text area is a white banner with a scalloped bottom edge, set against a colorful illustration. On the left, a string of colorful triangular flags (blue, purple, red, orange, yellow, teal) hangs across the scene. On the right, a large, bright yellow sun with orange rays is partially visible. The bottom of the banner is filled with a dense field of green grass.

Guide  
des parents

Été 2021

Chers parents,

Si vous êtes en train de lire ces lignes, c'est que votre enfant est inscrit au camp de jour cet été. Bienvenue dans le guide des parents 2021!

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce petit guide qui saura sans aucun doute répondre à vos questions.

Bonne lecture!

Meg-Anne Cyr, Coordonnatrice du camp de jour  
[418-495-2440](tel:418-495-2440) p. 204

Marie-Christine Perron, coordonnatrice de loisirs et de vie communautaire  
[418-495-2440](tel:418-495-2440) p. 225 / [loisirs@stalexkamouraska.com](mailto:loisirs@stalexkamouraska.com)



**Camp de jour 2021 - Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska**

## RÉUNION DES PARENTS

### RENCONTRE DE PARENTS

Date : vendredi, 25 juin 2021

Heure : 18 h 30 à 19h

Lieu : visio-conférence sur **Teams**

## OBJECTIFS DU CAMP DE JOUR

- Offrir un service aux citoyens de la municipalité.
- Offrir un environnement **épanouissant, sécuritaire et stimulant** aux enfants.
- Susciter l'intérêt des enfants en proposant des activités diversifiées.
- Créer un sentiment d'appartenance à son groupe, au camp de jour et à la Municipalité.
- Favoriser de saines habitudes de vie.

# CODE DE VIE

## LE CODE DE VIE :

### 5 RÈGLES D'OR POUR LE MEILLEUR DES ÉTÉS !

Nous vous invitons à prendre quelques minutes pour lire le code de vie et le regarder avec votre ou vos enfants.

1. Je respecte les coordonnatrices, les animateurs, les animatrices, les jeunes et tout autre intervenant du camp de jour.
2. Je suis les consignes données par les coordonnatrices, les animateurs, les animatrices et tout autre intervenant du camp de jour.
3. J'utilise le matériel du camp avec précaution (les jouets et autres objets personnels restent à la maison).
4. Je respecte mon environnement et celui des autres (local, parc, matériel, nature, déchets).
5. Je respecte les mesures sanitaires présentées lors de la première journée du camp de jour et tout au long de l'été.

## FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DES CROCHETS

Le non-respect du code de vie entraîne automatiquement des crochets. À chaque crochet, un rapport de comportement est rempli et doit être signé par le parent ou le tuteur de l'enfant. Veuillez noter qu'une faute grave peut mener directement au retrait de votre enfant du camp de jour.

Nombre de crochets	Actions
√	Rencontre avec l'enfant, l'animateur et la coordonnatrice du camp
√√	Rencontre avec l'enfant, l'animateur et la coordonnatrice du camp L'enfant <b>manque une activité pendant les heures du camp</b> , au choix l'animateur ou de la coordonnatrice
√√√	Rencontre avec l'enfant, l'animateur et la coordonnatrice du camp et <b>la coordonnatrice des loisirs et de vie communautaire</b> L'enfant <b>manque une activité spéciale</b> , au choix de l'animateur ou de la coordonnatrice du camp
√√√√	Rencontre avec l'enfant, l'animateur, le responsable du camp de jour, <b>la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire et les parents.</b> L'enfant est <b>retiré du camp de jour pour la saison</b>

# HORAIRE DES ACTIVITÉS

**28 juin au 13 août 2021** (fermé le jeudi 1<sup>er</sup> juillet)

**Lundi au vendredi**

## SERVICE DE GARDE

7 h 30 à 9 h et 16 h à 17 h 30

**Lieu :** Patinoire extérieure (derrière le nouveau complexe sportif).

En cas de forte pluie, le service de garde aura lieu dans la salle l'Univers du complexe municipal. Une affiche sera mise à l'entrée de la patinoire pour vous rediriger.

**Option service de garde à la journée :** 5,00 \$ / jour, payable la journée même.

**Argent comptant et monnaie exacte à remettre à la coordonnatrice ou la coordonnatrice adjointe.**

**Retard après 17 h 30 :** nous vous demandons de communiquer rapidement avec nous si vous pensez arriver en retard. Veuillez noter que des frais de 5,00\$ par période de 5 minutes entamée vous seront chargés après 17 h 30. Aucun retard n'est toléré pour l'acquittement des frais de garde. L'équipe du camp de jour se réserve le droit de refuser l'accès au service de garde si des frais sont impayés.

## CAMP DE JOUR

9 h à 16 h

**Lieu :** Patinoire extérieure (derrière le nouveau complexe sportif) ou dans le parc municipal. En cas de forte pluie, les groupes se déplaceront vers l'intérieur du complexe sportif ou dans la salle l'Univers du complexe municipal.

**Périodes de dîner :**

5 à 6 ans	11 h 30 à 12 h
7 à 8 ans	12 h à 12 h 30
9 à 11	12 h 30 à 13 h 00

**Important**  
Repas-froid  
Aucun micro-onde

**Sorties :** La santé publique ne recommande pas les sorties encore cet été. À moins d'une mise à jour des mesures sanitaires, le camp de jour n'effectuera pas de sorties spéciales cet été.

**Nous accueillerons des invités spéciaux tout au long des sept semaines.**

**Activités prévues :** Un tableau sera affiché pour indiquer les activités prévues durant la semaine.

# LES ARRIVÉES ET LES DÉPARTS

Nous vous invitons à prendre note qu'aucun parent ne sera toléré sur la surface de la patinoire. Les mesures de distanciations physique en vigueur doivent être respectées en tout temps.

## ARRIVÉES

Enfants inscrits au service de garde (sdg) : 7 h 30 à 9 h 00

Enfants au camp de jour seulement : 9 h 00 \*

\*Si votre enfant n'est pas inscrit au sdg, nous vous demandons d'arrivée au lieu de rassemblement à minimum 8 h 55.

Rendez-vous à l'entrée de la patinoire extérieure située derrière le nouveau complexe sportif. Un stationnement est disponible devant le complexe sportif.

Une arrivée réussie au camp de jour par étape :

<b>Service de garde</b> 7 h 30 à 9 h 00	<b>Camp de jour</b> 9 h 00
1. Se présenter sur la patinoire	1. Se présenter au lieu de rassemblement (mentionné lors de la rencontre des parents)
2. Choisir le bâton avec son nom inscrit	2. Rejoindre son animateur
3. Donner le bâton aux responsables	
4. Choisir un jeu	
5. Se rendre à l'emplacement de son groupe	

## DÉPARTS

**Rassemblement** : 15 h 55

Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, nous vous demandons de venir le chercher au lieu de rassemblement entre 15 h 55 et 16 h 00.

**Départ seul** : Aucun enfant ne peut quitter le camp de jour seul sans avoir l'autorisation de la part de ses parents ou tuteurs .

### Important

La Municipalité ne peut pas être tenue responsable des accidents qui pourraient survenir hors des heures du camp de jour (7 h 30 à 9 h 00 et 16 h 00 à 17 h 30) ou lorsque l'enfant n'est plus sous la supervision de l'équipe d'animation.

# SÉCURITÉ AU CAMP DE JOUR

## FORMATIONS DES ANIMATEURS

Les animateur.rice.s reçoivent une formation spéciale liée aux mesures de la Covid-19. Ils reçoivent également des formations additionnelles offertes par la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. **Veillez noter que la sécurité de vos enfant sont notre priorité.**

## TROUSSE DE PREMIERS SOINS

Tous les animateur.rice.s ont en leur possession une trousse de premiers soins complète aux normes de la CNESST.

## FICHE DE SANTÉ DES ENFANTS

Les animateur.rice.s doivent avoir eu en tout temps la fiche santé de chacun des jeunes de leur groupe respectif. Il est impératif que les parents mentionnent à la coordonnatrice de camp de jour tous changements concernant la situation médicale de leur.s enfant.s.

## CRÈME SOLAIRE

Les parents doivent obligatoirement fournir de la crème solaire à leur.s enfant.s. Nous recommandons une crème solaire FPS 30 minimum. Si vous souhaitez que votre enfant obtienne de l'aide d'un.e animateur.rice, pour appliquer la crème solaire vous devez avoir coché l'option dans le formulaire d'inscription. Si la case n'a pas été cochée, vous pouvez toujours nous fournir une autorisation écrite et signée. **Nous vous recommandons fortement de nous donner cette autorisation pour les enfants âgés de 5 à 6 ans.**

## MALADIES - COVID 19

Si votre enfant manifeste des symptômes s'apparentant à la Covid-19 (fièvre, toux, perte de l'odorat, etc.), il ne pourra pas être admis au camp de jour. En cas de doute, nous vous invitons à faire l'autoévaluation du gouvernement québécois :

<https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction?language=fr-ca>

Advenant le cas où votre enfant développerait des symptômes liés à la Covid-19 durant les heures de camp, l'équipe d'animation mettra en place le protocole Covid-19. Votre enfant sera retiré de son groupe et vous aurez l'obligation de venir le chercher dans les plus brefs délais.

Dans les deux cas, une preuve de test négatif à la COVID-19 devra être remise à la coordonnatrice du camp de jour avant que votre enfant puisse réintégrer son groupe.

## MÉDICAMENTS

Les animateur.rice.s sont autorisé.e.s à donner des médicaments à un enfant seulement si les parents ont donné une autorisation écrite et signée à la coordonnatrice du camp de jour. De plus, chaque médicament doit être muni d'une prescription médicale originale précisant :

- le nom de l'enfant
- le nom du médicament
- le dosage
- l'heure et la durée d'administration (nombre de jours)

Veuillez prendre note que nous ne garderons pas de Tylenol, Tempra, Graval ou autres médicaments au camp de jour et qu'en aucun cas nous pouvons en donner aux enfants.

## POUX

Nous comptons sur votre précieuse collaboration pour nous informer si votre enfant a des poux. Nous mettrons alors en place notre procédure pour éviter la transmission et la propagation.

## ACCIDENT/INCIDENTS

Advenant le cas que votre enfant soit impliqué dans un accident ou un incident, un membre de l'équipe d'animation remplira un rapport. Le cas échéant, nous vous inviterons à en prendre connaissance et à le signer. Cette procédure nous permet de vous informer et d'assurer un suivi au besoin.

Si un enfant est victime d'un accident nécessitant une hospitalisation, les parents (ou la personne à joindre en cas d'urgence) seront aussitôt contactés.

**Les frais de transport par ambulance sont entièrement défrayés par les parents.** Un membre de l'équipe d'animation accompagnera l'enfant jusqu'à l'arrivée des parents et/ou membre de la famille.

Les mesures recommandées par la Direction de santé publique du Québec seront rigoureusement respectées cet été au camp de jour

## POUR COMMUNIQUER

Meg-Anne Cyr, Coordonnatrice du camp de jour  
418-495-2440 p. 204

Marie-Christine Perron, coordonnatrice de loisirs et de vie communautaire  
418-495-2440 p. 225 / [loisirs@stalexkamouraska.com](mailto:loisirs@stalexkamouraska.com)

# QUOI APPORTER AU CAMP

## 7 ESSENTIELS À AVOIR DANS LE SAC À DOS :

**Bouteille d'eau :**  
Réutilisable

**Crème solaire :**  
FPS 30 ou +

**Boîte à lunch :**  
Lunch froid santé  
2 collations ou +  
1 verre en plastique réutilisable



**Médicament :**  
Avec prescription et mot signé  
(s'il y a lieu)

**Étui à crayon :**  
Crayon à mine  
Efface  
Bâton de colle  
Ciseau à bout rond  
Crayons à colorier en bois  
Crayons feutres  
Taille-crayon

**Nécessaire pour les jeux d'eau :**  
Costume de bain  
Serviette de plage  
Sandales

**Vêtements de rechange :**  
2 ensembles

Dans le cas que votre enfant n'aurait pas le matériel demandé afin de participer à une activité pendant l'été, il sera retiré de l'activité en question.

Il est très important d'identifier tous les effets personnels de votre enfant.

### LE PARFAIT « UNIFORME » DU CAMP DE JOUR



**Casquette :**  
Ou chapeau

**Tenue sportive décontractée :**  
T-shirt et short

**Chaussures fermées :**  
Pas de sandale

### À NE PAS APPORTER

- Des aliments contenant des arachides et / ou des noix
- Des contenants en verre
- Des consoles de jeux ou tout autre jeu de la maison
- Des bijoux ou objets de valeur
- Ipod ou MP3
- De l'argent






**SI LES ANIMATEUR.RICE.S CONSTATENT QUE DU  
MATÉRIEL NON AUTORISÉ EST APPORTÉ AU CAMP  
DE JOUR, IL SERA CONFISQUÉ POUR LA JOURNÉE.**



## Calendrier des événements

### JUIN 2021




DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
27	28 	29 	30 	1	2	3

**28 JUIN** : Début du camp de jour

**29 JUIN** : Jeux d'eau (PM) \*Dates variables selon la température + Aster

**30 JUIN** : Thématique (science-fiction)

### JUILLET 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5	6 	7 	8	9	10
11	12	13 	14 	15	16	17
18	19	20 	21 	22	23	24
25	26	27 	28 	29	30	31

**6-13-20-27 JUILLET** : Jeux d'eau (PM) \*Dates variables selon la température






**7 JUILLET** : Thématique (1001 vies animales et végétales)

**14 JUILLET** : Thématique (Le cirque)

**21 JUILLET** : Thématique (Noël des campeurs)

**28 JUILLET** : Thématique (Les métiers)

## AOÛT 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2			5	6	7
8	9			12		14

**3 ET 10 AOÛT** : Jeux d'eau (PM) \*Dates variables selon la température

**4 AOÛT** : Thématique (Enquête : à la recherche du tableau perdu)

**11 AOÛT** : Thématique (Le carnaval de Saint-Alex)

**13 AOÛT** : Fin du camp de jour